

## **DELIBERATION (2026-41) DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **OBJET : Nomination d'un correspondant défense**

L'an deux mille vingt-six, le premier juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.  
Secrétaire de séance : MME Laura CHAMBADE.

Conformément à la circulaire ministérielle du 26 octobre 2001, il convient de désigner un Correspondant Défense (CORDEF) qui sera un interlocuteur privilégié pour les autorités militaires du Département et de la Région mais aussi le correspondant immédiat des administrés pour toutes les questions relatives à la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Le correspondant défense doit obligatoirement faire partie du conseil municipal. Il peut néanmoins se faire assister dans sa mission par un administré dont les connaissances ou l'expérience en matière de défense lui seront utiles.

Il est proposé au conseil municipal de désigner le/la correspondant défense par consensus et de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire demande s'il y a parmi les membres du Conseil municipal un/une conseiller(ère) municipal qui souhaite être en charge des questions de défense afin de renforcer le lien entre la Nation et son armée.

Monsieur Alain LAGRU se porte candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, O l'unanimité, décide de nommer Monsieur Alain LAGRU correspondant « Défense ».

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,  
Affiché le 2 juin 2026,  
Au registre sont les signatures,  
En Mairie de La Roche-Noire, le 2 juin 2026,  
Le Maire, Pascal BRUHAT.

La secrétaire de séance, Laura CHAMBADE.